

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 22.10.2021

Version 13.8

SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	114540
Nom du produit	Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant®
	COD
Numéro d'Enregistrement REACH	Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour analyses Recherche scientifique et développement Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals (www.merckgroup.com).
--------------------------	---

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	LS-QHC * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence **I.N.R.S.: 01 45 42 59 59**

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114540
Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant®
COD

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290
Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1A, H314
Lésions oculaires graves, Catégorie 1, H318
Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 1B, H340
Cancérogénicité, Catégorie 1B, H350
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2, H373
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H400
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H410
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage. (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H340 Peut induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Prévention

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Réservé aux utilisateurs professionnels.

EUH208 - Contient:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114540
Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant®
COD

dichromate de potassium
Peut produire une réaction allergique.

Étiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement
Danger

Mentions de danger

H340 Peut induire des anomalies génétiques.

H350 Peut provoquer le cancer.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contient: Acide sulfurique, Sulfate de mercure(II), dichromate de potassium

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/ informations sur les composants

Nature chimique Solution d'acide sulfurique.

3.1 Substance

Non applicable

3.2 Mélange

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS	Numéro d'enregistrement	Classification
---------	-------------------------	----------------

Acide sulfurique (>= 70 % - < 90 %)

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

7664-93-9	01-2119458838-20-XXXX
-----------	-----------------------

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290
Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114540
Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant®
COD

Sulfate de mercure(II) ($\geq 1\%$ - $< 2,5\%$)

Les concentrations indiquées ou, en l'absence de valeurs, les concentrations génériques établies dans le présent règlement sont les pourcentages en poids de l'élément métallique, calculés par rapport au poids total du mélange.

7783-35-9 01-2120118583-59-XXXX
Toxicité aiguë, Catégorie 2, H330
Toxicité aiguë, Catégorie 1, H310
Toxicité aiguë, Catégorie 2, H300
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2, H373
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H400
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H410
Facteur M: 1

Argent sulfate ($\geq 0,25\%$ - $< 1\%$) 10294-26-5 *)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1, H318
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H400
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H410
Facteur M: 1.000

dichromate de potassium ($\geq 0,1\%$ - $< 0,25\%$) 7778-50-9 *)

Matière solide comburante, Catégorie 2, H272
Toxicité aiguë, Catégorie 3, H301
Toxicité aiguë, Catégorie 2, H330
Toxicité aiguë, Catégorie 4, H312
Corrosion cutanée, Catégorie 1B, H314
Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1, H334
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1, H317
Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 1B, H340
Cancérogénicité, Catégorie 1B, H350
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B, H360FD
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, H335
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 1, H372
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H400
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1, H410
Facteur M: 1

*) Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	114540
Nom du produit	Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant® COD

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Le secouriste doit se protéger. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion: Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), éviter le vomissement (danger de perforation). Appeler immédiatement un médecin. Eviter les tentatives de neutralisation.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'intoxication, les composés du mercure agissent comme un poison pour les cellules et le protoplasme. Symptômes d'une intoxication aiguë: le contact avec les yeux entraîne des lésions graves. En cas d'ingestion et d'inhalation de poussières, lésion des muqueuses du tube digestif et des voies respiratoires (goût métallique, nausée, vomissement, douleurs abdominales, diarrhées sanglantes, brûlures intestinales, oedème de la glotte, pneumonie d'aspiration); chute de tension, troubles du rythme cardiaque, collapsus circulatoire et insuffisance rénale; intoxication chronique: inflammation de la cavité buccale avec perte des dents et stomatite mercurielle. Les manifestations principales affectent le système nerveux central (troubles du langage, de la vue, de l'ouïe, de la sensibilité, perte de mémoire, irritabilité, hallucinations, délire etc.).

Irritation et corrosion, Toux, Insuffisance respiratoire, Nausée, Vomissements, Diarrhée, Douleur

Danger de perte de la vue !, Risque de décoloration de la cornée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Page 5 de 20

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	114540
Nom du produit	Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant® COD

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/c mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Oxydes de soufre, vapeurs de mercure

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Éviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes:

Équipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10). Absorber avec prudence avec des produits d'absorption de liquides comme Chemisorb®. Éliminer les résidus. Nettoyer la zone.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114540
Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant®
COD

Conseils pour une manipulation sans danger

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance/le mélange. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever tout vêtement souillé et le faire tremper dans l'eau. Protection préventive de la peau Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Pas de récipients en métal.

Conditions de stockage

Bien fermé. A l'abri de l'humidité. Conserver dans un endroit bien ventilé. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Acide sulfurique (7664-93-9)

DNEL travailleurs, Effets locaux par inhalation 0,1 mg/m³
court terme

DNEL travailleurs, Effets locaux par inhalation 0,05 mg/m³
long terme

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Acide sulfurique (7664-93-9)

PNEC Eau douce 0,0025 mg/l

PNEC Sédiment d'eau douce 0,002 mg/kg

PNEC Eau de mer 0,00025 mg/l

PNEC Sédiment marin 0,002 mg/kg

PNEC Station d'épuration des eaux usées 8,8 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114540
Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant®
COD

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection avec écrans latéraux, lunettes de soudure à l'arc, ou autre protection oculaire approuvée. Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

contact total:

Matière des gants: Viton®
Épaisseur du gant: 0,70 mm
Délai de rupture: > 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants: caoutchouc butyle
Épaisseur du gant: 0,7 mm
Délai de rupture: > 120 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple Vitoject® (KCL 890 / Aldrich Z677698, Taille M) (contact total), Butoject® (KCL 898) (contact par éclaboussures).

Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients.

Protection respiratoire

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Type de Filtre recommandé: Filtre combinaison ABEK Hg P3

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	orange foncé
Odeur	inodore

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114540
Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant®
COD

Seuil olfactif	Non applicable
pH	< 0,5 à 20 °C
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Densité	env.1,8 gcm ³ à 20 °C
Densité relative	Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	à 20 °C soluble, (dégagement de chaleur)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	Pouvoir oxydant

9.2 Autres données

Corrosion Peut être corrosif pour les métaux.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	114540
Nom du produit	Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant® COD

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

effet corrosif

10.2 Stabilité chimique

sensible à l'humidité

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Un risque d'explosion et/ou danger de formation de gaz toxiques existe avec les substances suivantes:

Eau, Métaux alcalins, composés alcalins, Ammoniaque, Aldéhydes, acétonitrile, Métaux alcalino-terreux, déchets basiques, Acides, composés alcalinoterreux, Métaux, alliages de métaux, Oxydes de phosphore, phosphore, hydrures, composés halogène-halogène, dérivés oxo-halogénés, permanganates, nitrates, carbures, substances combustibles, solvant organique, acétylides, Nitriles, composés nitrés organiques, aniline, Peroxydes, picrates, nitrures, lithium siliciure, composés du fer (III), bromates, chlorates, Amines, perchlorates, hydrogène peroxyde, Halogénures d'hydrogène

10.4 Conditions à éviter

Humidité.
Réchauffement

10.5 Matières incompatibles

tissus animaux/végétaux, Métaux
Dégage de l'hydrogène en présence de métaux.

10.6 Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange

Toxicité aiguë par voie orale

Estimation de la toxicité aiguë: 691,12 mg/kg

Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation

Symptômes: irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire,
Conséquences possibles: , lésion des voies respiratoires, Oedème pulmonaire
Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l; 4 h ; poussières/brouillard
Méthode de calcul

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	114540
Nom du produit	Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant® COD

Toxicité aiguë par voie cutanée

Symptômes: Après action prolongée du produit chimique:, décoloration

Estimation de la toxicité aiguë : 691,05 mg/kg

Méthode de calcul

Irritation de la peau

Mélange provoque de graves brûlures.

Irritation des yeux

Mélange provoque des lésions oculaires graves. Danger de perte de la vue !

Sensibilisation

Ces informations ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée avec il mélange.

Organes cibles: Reins

Danger par aspiration

Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

Les femmes enceintes ou en âge de procréer ne peuvent être exposées à ce produit. En cas d'inhalation d'aérosols: lésions aux muqueuses touchées. En cas de contact avec la peau: brûlures graves avec formation d'escarres. En cas de contact avec les yeux: brûlures, lésions de la cornée. En cas d'ingestion: douleurs fortes (danger de perforation!), nausée, vomissements et diarrhée. Après une phase de latence de quelques semaines risque de sténose du pylore.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114540
Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant®
COD

En cas d'intoxication, les composés du mercure agissent comme un poison pour les cellules et le protoplasme. Symptômes d'une intoxication aiguë: le contact avec les yeux entraîne des lésions graves. En cas d'ingestion et d'inhalation de poussières, lésion des muqueuses du tube digestif et des voies respiratoires (goût métallique, nausée, vomissement, douleurs abdominales, diarrhées sanglantes, brûlures intestinales, oedème de la glotte, pneumonie d'aspiration); chute de tension, troubles du rythme cardiaque, collapsus circulatoire et insuffisance rénale; intoxication chronique: inflammation de la cavité buccale avec perte des dents et stomatite mercurielle. Les manifestations principales affectent le système nerveux central (troubles du langage, de la vue, de l'ouïe, de la sensibilité, perte de mémoire, irritabilité, hallucinations, délire etc.).

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.
Manipuler la substance avec grande précaution.

Composants

Acide sulfurique

Toxicité aiguë par voie orale
DL50 Rat: 2.140 mg/kg (ECHA)

Toxicité à dose répétée

Rat
femelle
Inhalation
poussières/brouillard
28 jr
quotidien
LOAEL: 0,0003 mg/l
OCDE ligne directrice 412
Toxicité subaiguë

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro
Test de Ames
Salmonella typhimurium
Résultat: négatif
(HSDB)

Sulfate de mercure(II)

Toxicité aiguë par inhalation
Estimation de la toxicité aiguë: 0,051 mg/l; poussières/brouillard
Avis d'expert

Argent sulfate

Toxicité aiguë par voie orale
DL50 Rat: > 5.000 mg/kg
OCDE ligne directrice 401

Irritation de la peau

Lapin
Résultat: Pas d'irritation de la peau
OCDE ligne directrice 404

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114540
Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant®
COD

Irritation des yeux

Lapin
Résultat: Corrosif
OCDE ligne directrice 405

Mutagenicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro
Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test micronucléus.
Lymphocytes humains
Résultat: négatif
Méthode: OCDE ligne directrice 487

dichromate de potassium

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 Rat: 90,5 mg/kg
OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 Rat: 0,083 mg/l; 4 h ; poussières/brouillard
OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50 Lapin: > 2.000 mg/kg
OCDE ligne directrice 402

Irritation de la peau

Lapin
Résultat: Provoque des brûlures.
OCDE ligne directrice 404

Irritation des yeux

Lapin
Résultat: irritant

Sensibilisation

Test de sensibilisation (selon Magnusson et Kligman):
Résultat: positif
(IUCLID)

Test de patches: homme

Résultat: positif
(IUCLID)

Mutagenicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro
Test de Ames
Escherichia coli/Salmonella typhimurium
Résultat: positif
Cette valeur est indiquée par analogie aux substance suivantes :

Tératogénicité

Voie d'application: Oral(e)
Souris
Nombre d'expositions: quotidien

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114540
Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant®
COD

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Toxicité

Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité chimique n'est requise/n'est menée.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Effets biologiques:

Effet nocif par modification du pH.

Danger pour l'eau potable en cas de pénétration dans le sol ou dans les eaux.

Composants

Acide sulfurique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Essai en statique CE50 Daphnia magna (Grande daphnie): > 100 mg/l; 48 h

Contrôle analytique: oui

OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues

Essai en statique CE50 Desmodesmus subspicatus (algues vertes): > 100 mg/l; 72 h

Contrôle analytique: oui

OCDE Ligne directrice 201

Biodégradabilité

Hydrolyse

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

Sulfate de mercure(II)

Toxicité pour les poissons

CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 0,19 mg/l; 96 h (Hommel)

Toxicité pour les algues

IC5 M. aeruginosa: 0,005 mg/l (concentration limite de toxicité) (Hommel)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114540
Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant®
COD

Facteur M
1

Argent sulfate

Toxicité pour les poissons

Essai en semi-statique CL50 Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 0,0017 mg/l; 96 h
Contrôle analytique: oui
US-EPA

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Essai en semi-statique CL50 Daphnia magna (Grande daphnie): 0,00032 mg/l; 48 h
Contrôle analytique: oui(bibliographie)

Toxicité pour les algues

Essai en dynamique EC10 Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes): 0,00059 mg/l; 24 h
Contrôle analytique: oui(ECHA)

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

Essai en dynamique NOEC Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 0,00051 mg/l; 32 jr
Contrôle analytique: oui(ECHA)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

Essai en semi-statique EC10 Daphnia magna (Grande daphnie): 0,00308 mg/l; 21 jr
Contrôle analytique: oui
(ECHA)

Facteur M
1.000

dichromate de potassium

Toxicité pour les poissons

CL50 Brachydanio rerio (poisson zèbre): 58,5 mg/l; 96 h
Contrôle analytique: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

Immobilisation CE50 Daphnia magna (Grande daphnie): 0,62 mg/l; 48 h
OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues

IC50 Chlorella vulgaris (algue d'eau douce): 0,16 - 0,59 mg/l; 96 h (IUCLID)

Essai en statique CE50r Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce): 0,233 mg/l; 72 h
Contrôle analytique: oui

Toxicité pour les bactéries

CI50 boue activée: 30 mg/l; 3 h
Contrôle analytique: oui

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)

NOEC Pimephales promelas (Vairon à grosse tête): 1,1 mg/l; 7 jr
Contrôle analytique: oui

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114540
Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant®
COD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)
NOEC Daphnia magna (Grande daphnie): 18 mg/l; 21 jr

Contrôle analytique: oui

Biodégradabilité

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

Bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC): 17,4
Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) ((Fiche de données de sécurité extér.))

Facteur M

1

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les contenants d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les contenants non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des contenants ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN 3316
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Trousse chimique
14.3 Classe	9
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
Code de restriction en tunnels	E

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114540
Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant®
COD

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU UN 3316
14.2 Nom d'expédition des Nations unies CHEMICAL KIT
14.3 Classe 9
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangereux pour l'environnement --
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur non

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU UN 3316
14.2 Nom d'expédition des Nations unies CHEMICAL KIT
14.3 Classe 9
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangereux pour l'environnement --
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur oui
No EMS F-A S-P

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent

LES INDICATIONS DE TRANSPORT S'APPLIQUENT A L'EMBALLAGE ENTIER !

SECTION 15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative ZEU_SEVES3
aux dangers liés aux DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT
accidents majeurs E1
(Réglementation relative Quantité 1: 100 t
aux Installations Quantité 2: 200 t
Classées)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114540
Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant®
COD

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail. Respecter les restrictions de travail relatives à la protection de la maternité conformément à Dir 92/85/CEE ou les réglementations nationales plus sévères, le cas échéant.

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non réglementé

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifiant la directive 79/117/CEE non réglementé

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) Ce produit contient des substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives (> 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 59).
Contient: dichromate de potassium

Classe de stockage 6.1D
Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REACH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 114540
Nom du produit Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant®
COD

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H360FD	Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

Représentation régionale

Millipore SAS * 39 Route Industrielle de la Hardt * 67120 Molsheim * France * Tél.: +33 (0) 825 045 645 * Fax: +33(0)825 045 644 * Email: FRCustomerService@merckgroup.com * Order On-line: www.millipore.com

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	114540
Nom du produit	Test en tube DCO Méthode photométrique 10 - 150 mg/l Spectroquant® COD

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

La marque présente en en-tête et/ou en pied de page de ce document peut différer visuellement de celle figurant sur le produit acheté, car nous sommes en phase de mise en œuvre de notre nouvelle marque. Cependant, toutes les informations dans le document qui concernent le produit demeurent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour de plus amples informations, veuillez contacter mlsbranding@sial.com.